



LA COMPAGNIE D'ARC DE MARLY-LA-VILLE
A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À PARTICIPER
AU TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES
LE SAMEDI 07 MARS 2026



TIR PAR EQUIPES EN SALLE À 18M

LIEU DU CONCOURS

Adresse : Salle Omnisports COSEC
Rue Serge Laverdure (face au cimetière)
95670 Marly-la-Ville



Ce concours respecte le règlement FFTA du Trophée Départemental des Mixtes

Archers toutes catégories d'âge*, Valide et Para

Licence FFTA avec photo (ou pièce d'identité) obligatoire

Equipes Mixtes par Catégories : Arcs Classiques, Arcs à Poulies, Arcs Nus, Néo-Licenciés

Equipes composées d'archers de la même Compagnie ou Club, tirant dans la même catégorie

Archers Confirmés ou Néo-licenciés (1ère licence prise à partir du 1er septembre 2024)

Tirs de 80 secondes (5 volées de 4 flèches, 2 flèches par archer)

10 cibles disponibles, 20 équipes (40 archers) maximum par départ

HORAIRES

Samedi		
Départs	Matinée	Après-midi
	Arcs à Poulies et Arcs Nus	Arcs Classiques et Néo- licenciés
Ouverture du Greffe	8h00	13h30
Volées d'échauffement	8h30	14h00
Début des tirs	9h00	14h30

RECOMPENSES Par Equipe / Par Catégorie après chaque départ

PROGRAMME DES TIRS

Les Tirs

Flèches d'échauffement
Tirs de Qualification
Matches de Poules
Big Shoot Off

Les Blasons

Néo-licenciés Arcs Classiques : Blason de 60cm
Arcs Classiques toutes catégories : Blason de 40cm
Arcs à Poulies U15 à S3 : Bi-spots de 40 cm
Arcs Nus toutes catégories : Blason de 60cm



Tenue de Compagnie (ou de Club) obligatoire

Tenues identiques par Equipes
Chaussures de salle obligatoires

Droits d'Inscription : 15 € par équipe

Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Marly-la-Ville

Inscriptions au plus tard le 28 février 2026



Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours



TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES DU VAL D'OISE
MARLY-LA-VILLE
SAMEDI 07 MARS 2026



Compagnie / Club :

Responsable des Inscriptions :

Coordonnées Tel : Mail :

Equipe	Nom	Prénom	N° Licence	V/P	Néo licencié	Classique	Poulies	Arc Nu
1								
2								
3								
4								

Montant des inscriptions : x 15€ par équipe =€

Chèques à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Marly-la-ville

Inscriptions et Règlements à renvoyer au plus tard le 28 février 2026 :

- par Courrier à M. André FAELCHLIN, adresse : 4 rue Lancelot du Lac, 95380 Puiseux en France
- par Mail : faelchlin.andre@wanadoo.fr,
- Tel : 07.86.52.17.46